

Résultats du semestre d'automne 2023 et de la session d'examens d'hiver 01/2024

Chères étudiantes, Chers étudiants,

Dans ce message, vous trouverez des **informations importantes** sur:

- la publication des résultats du semestre d'automne 2023 et de la session d'examens d'hiver 01/2024;
- la vérification de vos dossiers académiques;
- la consultation des examens écrits;
- la reconduction automatique des examens et des validations;
- l'envoi du diplôme.

Publication des résultats

La publication des résultats (crédits sur les modules et sur les évaluations, notes, appréciations "échoué/réussi" et moyennes) aura lieu **le jeudi 8 février à 15h00**.

Elle ne s'effectue pas par affichage public: vous y avez accès par votre dossier académique sur MyUNIL.

Vous aurez à votre disposition un **procès-verbal** relatif au semestre ou à la session écoulé(e), pour chacune de vos disciplines. Vous trouverez ces PV dans votre dossier académique **sur MyUNIL**, prêts à être imprimés par vos soins en cas de besoin. Aucun procès-verbal ne vous sera envoyé par courrier postal. Nous vous invitons à visionner la vidéo explicative de la Faculté sur le fonctionnement de MyUNIL: <https://youtu.be/R4mu9sae3k8>. La consultation de votre cursus y est expliquée à partir de 02:30.

Vérification des dossiers

Les enseignant·e·s peuvent enregistrer les validations (notées et non notées) **jusqu'au dimanche 4 février au plus tard**. Nous vous demandons de

vérifier dès maintenant si les validations auxquelles vous estimez avoir droit ont été enregistrées dans votre dossier académique (celles-ci apparaissent en effet sur MyUNIL dès l'instant où elles sont saisies dans le système informatique par les enseignant·e·s). Si tel n'est pas le cas, nous vous prions d'en alerter les enseignant·e·s au plus vite, afin que ces évaluations puissent être retenues pour la publication des résultats. **Attention: toute validation enregistrée au-delà du 4 février sera prise en compte pour la publication des résultats de la session d'examens d'été 06/2024.**

Consultation des copies

Les étudiant·e·s qui ont passé un ou plusieurs examens écrits peuvent consulter leurs copies le **vendredi 9 février** à la **salle 3077** du bâtiment Anthropole.

Attention, il y a deux horaires:

1. **l'horaire de 10h00 à 11h00** est ouvert à celles et ceux qui ont raté leur examen écrit;
2. **l'horaire de 11h00 à 12h00** est ouvert à toutes et à tous qui ont réussi leur examen écrit.

Il est important que vous vous présentiez avec votre carte d'étudiant·e ou avec une carte d'identité! En l'absence de cette pièce d'identité, vous ne pourrez pas consulter votre copie.

Reconduction automatique des examens et des validations

L'inscription aux examens est reconduite automatiquement à la session d'examens d'été 06/2024 dans les deux cas suivants:

1. pour les examens oraux et écrits ratés en première tentative en 01/2024;
2. pour les examens dont on a pu se retirer en 01/2024 pour de justes motifs (maladie, etc.).

L'inscription aux validations frappées d'un premier échec ou dépourvues de résultat (à savoir sans note ou appréciation «échoué/réussi») est reconduite à la session d'examens d'été 06/2024.

Nous vous invitons à consulter la [Directive 0.19 relative à l'inscription aux évaluations](#).

Envoi du diplôme

Si vous avez terminé votre cursus en voie diplôme à la session d'examens d'hiver 01/2024, vous recevrez par la poste une **attestation de réussite** ainsi qu'un mail vous donnant un **lien internet pour la commande de votre grade** (diplôme). En effet, pour que votre diplôme imprimé vous soit envoyé par la poste, il est absolument nécessaire que vous en fassiez la demande sur la page internet dévolue à la commande de grade. Une fois commandé, le diplôme lui-même vous parviendra en principe dans deux ou trois mois.

Avec nos meilleures salutations,

Ashley Bandade
Université de Lausanne
École de français langue étrangère
Secrétariat des Affaires étudiantes
Bat. Anthropole – bureau 2091
www.unil.ch/fle
Absente le vendredi